

PP48 08/12/2010/10.00

## La CFE-CGC dénonce le workaholisme au Blackberry

Les cadres souffrent de workaholisme, en particulier du fait des NTIC. Telles sont les dernières conclusions du baromètre stress de la CFE-CGC.

### CFE-CGC

59 rue du Rocher  
75008 Paris  
☎ 01 55 30 12 12  
[www.cfecgc.org](http://www.cfecgc.org)

La CFE-CGC envisage, comme ses homologues américains, de réclamer soit la prise en compte des heures supplémentaires, soit le droit à la déconnexion des messageries électroniques en dehors des heures de travail.

La CFE-CGC relève que la part des entreprises qui fournissent gratuitement un Blackberry ou équivalent à leurs cadres a augmenté de 16 points en un an, passant à 28 % ! Et 41 % d'entre eux disent ne pas pouvoir se déconnecter (35 % pendant le week end). Aujourd'hui, en s'appuyant sur les mémoires des Personal Digital Assistant (PDA) et autres outils qui sont de véritables laisses électroniques, il n'y a plus de difficultés techniques pour pister l'employé, même s'il faut demander copie des factures aux opérateurs de téléphonie mobile !

Service Communication  
Pierre Jan  
☎ : 01 55 30 12 92  
Fax : 01 55 30 12 60  
Mél : pierre.jan@cfecgc.fr

Alors que s'allonge la durée de vie au travail, 39 % des cadres interrogés (5 points de plus) envisagent de quitter leur travail à cause du stress. Comment les entreprises peuvent-elles espérer un engagement et une implication des salariés dans de telles conditions ? 78 % des entreprises ne tiennent toujours pas compte du stress dans leur management...

Les indicateurs du baromètre stress CFE-CGC s'aggravent. Jamais la note globale de stress (moyenne de 6,4 sur 10) n'avait atteint un tel niveau depuis sa création en 2003.

La CFE-CGC demande aux employeurs et aux pouvoirs publics que les conditions de travail psychiques, cognitives, sensorielles, affectives soient considérées à l'égal des conditions de travail physiques. Qu'elles soient prises en compte dans le cadre des maladies professionnelles et fassent, de plein droit, l'objet de débats et d'observations au sein du CHSCT.